

**DÉPARTEMENT DE DANSE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

GUIDE DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS

Préparé par Manon Levac (2003, revu en 2006)
Revu et corrigé par Julie Beaulieu et Manon Levac (septembre 2011)
et Marie Beaulieu (février 2012)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	1
1. L'ORDRE DE PRÉSENTATION DES PARTIES D'UN TRAVAIL.....	2
1.1 L'INTRODUCTION.....	2
1.2 LE DÉVELOPPEMENT	2
1.3 LA CONCLUSION.....	3
2. LA CITATION :.....	3
2.1 LA CITATION COURTE OU LONGUE	3
2.1.1 La citation courte	4
2.1.2 La citation longue	4
2.1.3 La citation tirée d'un document en ligne non paginé.....	5
2.2 LA CITATION D'IDÉE	5
3. LES RÉFÉRENCES :.....	6
3.1 LA RÉFÉRENCE DANS LE TEXTE	6
4. LA LISTE DES RÉFÉRENCES:	7
4.1 EXEMPLES DE RÉFÉRENCES DE DIVERS TYPES DE DOCUMENTS.....	8
5. LA NOTE DE BAS DE PAGE.....	10
6. LES MARGES, LA PAGINATION ET LES INTERLIGNES.....	10
CONCLUSION.....	11
Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique.....	12
Respect de l'intégrité académique.....	13
Liste des références.....	15
ANNEXE I EXEMPLE DE PAGE DE TITRE.....	16
ANNEXE II EXEMPLE DE TABLE DES MATIÈRES	18
ANNEXE III EXEMPLE DE LISTE DES RÉFÉRENCES.....	20

**DÉPARTEMENT DE DANSE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

GUIDE DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS

PRÉSENTATION

Les étudiants et les étudiantes de 1^{er} cycle sont invités à utiliser ce document comme guide proposant un encadrement méthodologique à la présentation des travaux. Le Département de danse recommande l'utilisation des normes de l'American Psychological Association (APA) pour les références et les citations.

Destiné aux étudiants et étudiantes du Département de danse, le présent document est un outil méthodologique simplifié. Il est constitué d'exemples, dans une forme succincte, des normes et règles de présentation reconnues. La manière de présenter des citations et les règles de présentation des références ont particulièrement été ciblées. Nous avons tenu compte de la spécificité des études en danse où les références comprennent des monographies, des dossiers d'artistes (catalogue d'exposition), des performances, des spectacles ainsi que des références en ligne.

La mention de références complètes et précises et le bon usage des citations correspondent à des règles de communication des idées au sein de la communauté universitaire. Ces conventions assurent le respect de la propriété intellectuelle des auteurs consultés. Il s'agit là d'une éthique à laquelle adhèrent tant les chercheurs, les enseignants que les étudiants.

Nous avons joint à la page 11 le **Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique** et à la page 12, le document intitulé **Respect de l'intégrité académique**. Un étudiant ou une étudiante peut commettre une infraction de nature académique soit par ignorance, insouciance ou négligence. Il est de votre responsabilité de prendre connaissance du règlement no. 18 et du document concernant le respect de l'intégrité académique. Nous vous suggérons d'en faire la lecture afin de comprendre l'importance et la valeur accordées au respect de l'intégrité académique à l'UQAM.

1. L'ORDRE DE PRÉSENTATION DES PARTIES D'UN TRAVAIL

Voici un rappel de l'ordre de présentation des parties d'un travail de recherche :

- La page de titre (voir Annexe I)
- La table des matières (voir Annexe II)
- La liste des annexes (s'il y a lieu. Il est fréquent que la liste des annexes apparaisse à la suite de la table des matières, sur la même page)
- La liste des tableaux (s'il y a lieu)
- La liste des illustrations (s'il y a lieu)
- L'introduction
- Le développement
- La conclusion
- La liste des références (Voir Annexe III)
(APA utilise le terme *liste des références* plutôt que *bibliographie*)
- Annexes (s'il y a lieu)

1.1 L'introduction

L'introduction vise à capter l'attention d'un lecteur et s'adresse à lui comme s'il ne connaissait pas le sujet. Elle devrait comporter ces trois aspects :

- amener le sujet : du général au particulier, situer brièvement le contexte général, diriger le lecteur vers la question traitée, évaluer l'intérêt de la question;
- poser le sujet : préciser le sujet, l'énoncé du problème ou l'hypothèse, exposer la problématique et l'angle sous lequel le sujet sera abordé;
- annoncer le plan : exposer les grandes lignes du plan et l'articulation du texte.

La longueur de l'introduction fait environ 10 % de l'ensemble du travail.

1.2 Le développement

Il s'agit là de l'essentiel du travail. Le développement examine attentivement le sujet abordé, documente, explicite, discute, analyse, argumente, compare, crée des liens entre les idées, les faits et les données recueillies. Un sens émerge à travers le croisement des idées des différents auteurs, des similitudes et contradictions relevées. Le développement doit assurer une progression claire et cohérente à travers les idées directrices et secondaires. Il a pour but de répondre à la question soulevée en introduction ou de faire la démonstration de l'hypothèse.

Le développement est subdivisé en chapitres avec titres et sous-titres afin de bien guider le lecteur dans l'évolution et l'approfondissement du sujet. Chaque chapitre s'appuie sur une idée principale. L'idée principale est exposée dès le début d'un chapitre. Elle est par la suite progressivement développée et résumée à la fin du chapitre. Le développement

représente environ 80 % de l'ensemble du travail.

Chaque paragraphe doit contenir le développement d'une seule idée. La dernière phrase de chaque paragraphe annonce l'idée traitée dans le paragraphe subséquent et ainsi de suite. S'assurer que chaque phrase contient un sujet, un verbe et complément. Tenter de composer des phrases d'une longueur acceptable (se relire à voix haute pour s'assurer que le texte se lise de façon continue et fluide et que la ponctuation permette la respiration de la phrase).

Pour faciliter la compréhension de votre lecteur prendre soin de mettre en italique :

- les titres de livre cités. Ex : *Histoire de la danse*
- les noms d'œuvres dansées ou autres. Ex : *Le Sacre du printemps*
- les termes latins. Ex : *ad vitam aeternam*
- les mots tirés de l'italien. Ex : *tempi*

Utiliser l'apostrophe pour souligner qu'un mot est un anglicisme et ou de nature familière. Ex : un bon 'show' ou j'étais 'tout à l'envers'.

1.3 La conclusion

La conclusion fait le point sur l'hypothèse ou la question posée, constitue le terme de la démonstration, l'aboutissement de la recherche. Elle s'inscrit autant dans la synthèse que dans l'élargissement; c'est-à-dire qu'on y fait un retour sur la démarche élaborée dans le développement, un bilan des limites ou contraintes liées au sujet ou à la recherche de même qu'on doit ouvrir sur des perspectives nouvelles. La longueur de la conclusion correspond à environ 10 % de l'ensemble du travail.

2. LA CITATION :

Passage cité d'un auteur ou emprunt à sa pensée afin d'illustrer, d'appuyer ce que l'on avance ou d'exprimer ses propres idées de façon plus efficace.

Il existe trois types de citations :

- La citation courte
- La citation longue
- La citation d'idée

2.1 La citation courte ou longue

La citation courte ou longue reproduit intégralement le passage d'un auteur.

2.1.1 La citation courte

La citation courte est de moins de 40 mots. Elle doit être intégrée dans le texte et apparaître entre les guillemets français « » et non les guillemets anglais “ ”. Le nom de l’auteur, l’année et la page de la citation doivent être présents dans le texte. De plus, une référence complète doit apparaître dans la liste des références à la fin du document et non en bas de page.

Exemples de citations courtes :

a) Citation courte d’un auteur non mentionné dans le texte et référence à la fin de la phrase

En Occident, par contre, l’absence de codification entraîne plutôt un jeu reposant sur la vérité mimétique qui consiste à « manifester ce qui serait l’individualité d’un personnage à partir de la sienne propre » (Febvre, 1995, p. 50).

À noter : Si la citation ne possède pas de ponctuation finale, vous devez en ajouter une après la parenthèse.

b) Citation courte dont l’auteur est mentionné dans le texte

Loupe (1997) affirme qu’« Être danseur, c’est choisir le corps et le mouvement du corps comme champ de relation avec le monde, comme instrument de savoir, de pensée, et d’expression. » (p. 61) D’autre part, Loupe précise que « La danse exige un travail infini afin d’avancer dans cette conscience. » (p. 61)

À noter : Dans un même paragraphe, l’année est omise une fois qu’elle a déjà été fournie. Notez également les espacements après l’ouverture et avant la fermeture des guillemets.

c) Citation courte dont l’auteur et l’année sont mentionnés dans le texte

En 1986, Foster rappelle que « the gaze remains one of the primary sources for understanding the dance to which the viewer can refer. » (p. 64)

À noter : Si une citation comporte déjà des guillemets, on les reproduit alors l’intérieur de la citation par des guillemets anglais.

2.1.2 La citation longue

La citation longue est de plus de 40 mots. Elle est présentée en retrait (1,3 cm de la marge de gauche) à simple interligne et séparée du corps du texte par un interligne double avant et après. On omet alors les guillemets.

Exemple :

En danse contemporaine, en particulier, la tête apparaît tour à tour comme un segment prolongeant le mouvement ou comme un poids ou une boule tournoyant en divers sens au bout de la colonne vertébrale. Laurence Louppe rappelle que la danse contemporaine a déhiérarchisé le corps :

À commencer par la tête. Du moins la tête comme support du visage. Elle n'est plus le siège impérial et immuable du regard comme du sens, et de la profération du langage. D'abord, elle doit laisser au corps le rôle expressif que les mimiques faciales avaient par trop tendance à accaparer. (Louppe, 1997, p. 66)

Dans le même ordre d'idée, certains choix de corps dansants peuvent avoir de réels effets sur le visage. C'est le cas de la danse contact, qui par le contexte d'improvisation, la rondeur précipitant tour à tour le corps dans des chutes et des suspensions, le jeu d'appuis insolites, de postures renversées défiant l'attraction gravitationnelle, réunit autant de conditions immergeant la tête et le visage dans l'effectuation du mouvement.

À noter : On utilise les points de suspension entre crochets [...] lorsqu'il y a omission d'un passage à l'intérieur d'une citation. De plus, on signale qu'on a repéré une faute dans une citation au moyen du mot latin *sic* placé entre crochets et en italique [*sic*].

2.1.3 La citation tirée d'un document en ligne non paginé

Lorsque les paragraphes sont numérotés :
(Auteur, année, para. chiffre du paragraphe)...

Exemple :

(Vellet, 2006, para. 2)...

Lorsque les paragraphes ne sont pas numérotés et que l'ouvrage contient des titres de chapitres, sections ou sous-titres :

(Auteur, année, titre de la section, para. chiffre du paragraphe)...

Exemple :

(Vellet, 2006, Introduction : une situation de transmission singulière, para. 2)...

2.2 La citation d'idée ou la référence à la littérature sur le sujet sans citation précise

Outre la citation textuelle, courte ou longue, on retrouve également la citation d'idée qui consiste à résumer l'idée d'un auteur ou à l'exprimer dans ses propres termes. Par rigueur intellectuelle, on indiquera la source par la référence entre parenthèses.

Exemples :

- ... (voir la discussion dans Louppe, 1997).
- ... (inspiré de Louppe, 1997).
- Louppe (1997) précise que...
- ... toujours selon (Louppe, 1997) il s'agit de...

3. LES RÉFÉRENCES

Une référence est constituée des renseignements se rapportant à l'ouvrage cité, mentionné ou consulté. Nous retrouvons les références sous deux formes :

- Dans le texte (Voir exemples en 3.1)
- Dans la liste des références (Voir exemples en 4.1)

3.1 La référence dans le texte

La référence dans le texte consiste à indiquer le ou les auteur(s) et l'année de publication de l'ouvrage mentionné soit dans le corps du texte, soit entre parenthèses.

Exemples :

- **Référence à un ou plusieurs auteurs nommés dans le texte**
Febvre (1995) spécifie...
Paillé et Mucchielli (2003) proposent...
En 1995, Sibony a expliqué...
- **Référence à un ouvrage de deux auteurs**
La discussion entre Barba et Savarese (1986) démontre...
De récents écrits sur le théâtre (Barba et Savarese 1986)...
- **Référence à la fin de la phrase**
En phase de conceptualisation, les architectes interagiraient fortement avec leurs esquisses (Menezes et Lawson, 2006).
- **Référence à un chapitre de livre**
Soneji (2010) spécifie...
- **Référence à plusieurs ouvrages d'un même auteur**
Sibony (1974, 1995, 2010) s'intéresse...
- **Source de seconde main**

O'Shea (tel que cité par Soneji, 2010)

➤ **Communication personnelle**

Indiquer les initiales et le nom de famille de l'auteur, la mention « communication personnelle » et la date la plus précise possible.

M. Béjart (communication personnelle, 13 mars 2000)...
... (M. Béjart, communication personnelle, 13 mars 2000).

➤ **Performance, représentation théâtrale, spectacle**

... tel que représenté lors du spectacle de Jouthe (2011).
Le spectacle *Ex-Libris* (Bédard, 2005)...

➤ **Site Web**

Pour citer un site Web, inscrire l'adresse URL du site Web entre parenthèses dans le texte. Ne rien inscrire dans la liste des références.

Le site Web de Manon Oligny (<http://www.manonfaitdeladanse.com/>)...

➤ **Revue scientifique, magazine, mensuel, bulletin ou hebdomadaire**

Dans le texte, inscrire le nom de l'auteur et l'année de publication uniquement.
... (Ellenwood, 2010).

Stashko (2011)...
Barr (2011) stipute...

➤ **Journal hebdomadaire ou quotidien**

Dans le texte, inscrire le nom de l'auteur et l'année de publication uniquement.
... (Brody, 2004).

Howe-Beck (1999) explique...

Il est à noter que la référence complète d'un ouvrage doit apparaître dans la liste des références. Tous les ouvrages cités, mentionnés ou consultés doivent se retrouver dans la liste des références, à l'exception des communications personnelles et des sites Web.

4. LA LISTE DES RÉFÉRENCES

Liste alphabétique des ouvrages consultés pour la réalisation du travail de recherche.

On doit y fournir une description succincte et précise des documents **afin de permettre au lecteur de consulter les sources citées facilement et rapidement**. Dans le système de l'APA, la liste des références se trouve à la fin du texte. Il n'y a pas de références en bas de la page. La liste des références se place à la fin du travail après la conclusion et avant les annexes, s'il y a lieu. Les références se présentent à interligne simple avec un retrait de 5 frappes à la deuxième ligne et les suivantes. Entre chaque référence on retrouve un interligne double. Les références sont classées par ordre alphabétique du nom

de famille du premier auteur. Pour un même auteur, elles sont ordonnées de la plus récente à la plus ancienne et les lettres a, b, c, etc. sont ajoutées après l'année lorsqu'elle est identique.

4.1 Exemples de références de divers types de documents (selon l'APA)

➤ Un auteur

Loupe, L. (1997). *Poétique de la danse contemporaine*. Bruxelles: Contredanse.

➤ Deux auteurs

Barba, E., et Savarese, N. (1985). *Anatomie de l'acteur un dictionnaire d'anthropologie théâtrale*. Cazilhac, France: Bouffonneries-Contrastes.

➤ Revue scientifique, magazine, mensuel, bulletin ou hebdomadaire

Fraleigh, S., et Simmons, P. (2003, hiver-printemps). The phantom turtleneck: Somatic process and transformation. *Contact Quarterly*, 28(1), 38-46.

➤ Journal hebdomadaire ou quotidien

Brody, S. (5 mai 2003). L'inspiration d'une petite poupée: Une femme mystérieuse à l'origine de la dernière création de Louise Bédard. *La Presse*. p. C4.

➤ Chapitre dans un livre sans direction de publication / Chapitre d'un auteur dans son œuvre

Foster, S. L. (1986). Reading choreography: composing dances Dans *Reading dancing bodies and subjects in contemporary American dance* (p. 58-98). Berkeley: University of California Press.

➤ Chapitre dans un livre avec direction de publication / Chapitre d'un auteur dans l'œuvre d'un autre

Godard, H. (1995). Le geste et sa perception. Dans I. Ginot et M. Michel (dir.), *La danse au XXe siècle* (3e éd., p. 224-229). Paris: Larousse.

➤ Encyclopédie et dictionnaire

Encyclopoedia Universalis (5^e éd., vol. 1-28). (2002). Paris : Auteur.

Le petit Larousse illustré. (2004). Paris : Larousse.

➤ **Actes de colloques :**

Pontbriand, C. (dir.). (2001). *Danse : langage propre et métissage culturel. Actes du colloque organisé par le Festival international de nouvelle danse, tenu à Montréal les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 1999*. Montréal : Parachute.

➤ **Conférence et communication scientifique / Communication dans les actes de colloque**

Valaskakis-Tembeck, I. (1999, septembre-octobre). *Paradoxes identitaires et mondialisation*. Communication présentée au colloque organisé par le Festival international de nouvelle danse, Montréal.

➤ **Communication personnelle**

Les communications personnelles (lettres, mémos, courriels, entrevues personnelles, conversations téléphoniques) n'apparaissent pas dans la liste des références.

➤ **Mémoire et thèse**

Levac, M. (1999). *Analyse de l'expression faciale en danse contemporaine* (mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Montréal, Montréal.

Taffanel, J. (1993). *L'atelier du chorégraphe* (thèse de doctorat inédite). Université de Paris VIII, Paris.

➤ **Performance, représentation théâtrale, spectacle**

De Lotbinière Harwood, A. (chorégraphe). (1995). *Métamorphose* [VHS]. Montréal : Espace Tangente.

➤ **Pièce musicale**

Mes Aïeux. (2007). *Dégénération*. Sur *En famille* [CD]. Montréal : Disques Victoire.

➤ **Film**

Colson, C. (producteur) et Boyle, D. (réalisateur). (2008). *Slumdog millionnaire* [film]. Royaume-Uni : Fox Searchlight.

➤ **Oeuvre d'art**

Léonard de Vinci. (artiste). (vers 1503-1506). *La Joconde*. Paris : Collection du Musée du Louvre.

➤ **Site Web**

Ne rien inscrire dans la liste des références.

➤ **Article de périodique en ligne**

Vellet, J. (2006). La transmission matricielle de la danse contemporaine. *Staps*, 2/2006 (n°72), 79-91. doi: 10.3917/sta.072.91

➤ **Article de journal en ligne**

De Repentigny, A. (2011, 3 septembre). Kent Nagano et l'OSM, l'expérience d'une vie. *La Presse*. Consulté à l'adresse <http://www.cyberpresse.ca>

➤ **Blogue**

Viau, C. (2011, septembre). Confidences. Consulté à l'adresse <http://ledanseurnepesepaslourd.com>

➤ **Balado**

Dubois, B., Lassale, C., Muller, J.-C. et Le Rochais, G. (2008, 21 mars). *Alzheimer : Qu'est-ce qui va changer ?* (partie 2) [balado audio]. Consulté à l'adresse <http://www.mespodcasts.fr>

5. LA NOTE DE BAS DE PAGE

Les notes de bas de page servent à ajouter un commentaire personnel, une explication ou une précision à votre texte.

6. LES MARGES, LA PAGINATION ET LES INTERLIGNES

- Les marges sont de 3 cm à droite et à gauche et de 2,50 cm en haut et en bas.
- La pagination doit apparaître en haut à droite. La page titre, la première page du document et la table des matières ne sont pas paginées.
- Les travaux doivent être rédigés à un interligne et demi. Nous recommandons l'utilisation de caractères droits de 11 ou 12 points.

CONCLUSION

Il importe de garder à l'esprit qu'harmonie et rigueur dans l'expression et la mise en forme des idées d'un travail en facilitent la consultation et prédisposent le lecteur. À cet effet, des guides méthodologiques complets, des conseils judicieux sur l'organisation du travail et la rédaction sont abordés dans les ouvrages mentionnés dans la liste des références.

PLAGIAT**Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca

Respect de l'intégrité académique

Face à l'importance et à l'ampleur du phénomène de la tricherie et du plagiat dans les universités, ici et à l'étranger, l'UQAM a amorcé une démarche visant à promouvoir le respect de l'intégrité académique. Dans ce contexte, la Commission des études de l'UQAM, inspirée d'une philosophie de « tolérance zéro », a modifié son Règlement sur les infractions de nature académique (R18) à sa réunion du 2 décembre 2008.

Endossant cette philosophie de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, de fraude et de tricherie, la Faculté des arts de l'UQAM souhaite informer ses étudiants des différents articles de ce règlement, des actes répréhensibles et des sanctions applicables, afin de les sensibiliser à l'importance de l'intégrité académique.

Voici quelques exemples d'infractions de nature académique tirés du site Internet du Service des bibliothèques ainsi que du Règlement sur les infractions de nature académique (R18).

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans en indiquer la provenance
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du **professeur ou chargé de cours du second cours**
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web
- Substituer une personne ou usurper son identité, lors d'un examen par exemple
- Falsifier des données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

L'étudiant qui commet une infraction est mis en probation et peut se voir imposer une ou plusieurs sanctions. La mise en probation génère l'attribution de la mention « P » au dossier informatisé de l'étudiant. Outre la mise en probation, l'étudiant peut se voir imposer une ou plusieurs des sanctions suivantes : l'échec à un cours ou à l'activité créditée; l'obligation de réussir de trois à six crédits additionnels, hors programme, afin d'obtenir son diplôme; la suspension de toute activité de l'Université pour une période maximale de neuf trimestres consécutifs; ou son expulsion définitive de l'Université. (R18, article 3)

Travail en équipe

Des infractions de nature académique peuvent également être constatées dans le cas d'un « travail en équipe ». Il faut cependant distinguer le « *travail commun* » du « *travail collectif* ». Le « *travail commun* » est le fruit d'une contribution plénière de l'ensemble des membres de l'équipe dont la responsabilité est collective. Dans ce type de travail en équipe, tous les étudiants seront pénalisés s'il y a l'infraction peu importe qui aura commis cette infraction. Le « *travail collectif* » consiste en un

assemblage de parties préparées par différentes personnes. Dans le cas d'une infraction seul l'étudiant ayant commis cette infraction portera la responsabilité mais tous les membres de l'équipe courent le risque d'être pénalisés car le **professeur ou chargé de cours** pourrait par exemple exiger un nouveau travail afin de finaliser leur évaluation.

Pour obtenir des renseignements plus complets au sujet de l'intégrité académique, consultez le règlement no 18 (http://www.instances.uqam.ca/reglements/REGLEMENT_NO_18.pdf) ainsi que le site du Service des bibliothèques (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>).

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Bouthat, C. (1993). *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Montréal: Université du Québec à Montréal. Décanat des études avancées et de la recherche.
- Désalmand, Paul et Patrick Tort. (1997). *Du plan à la dissertation*, Paris, Hatier, coll. «Profil Formation».
- Dionne, Bernard. (2001). *Pour réussir : Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3^e édition, Laval, Québec, Éditions Études Vivantes.
- Dumont, N., St-Denis, E., Rochon, K., Gosselin, P. et Fortin, S. (2010). Adaptation française des normes de présentation des références de l'American Psychological Association. Doctorat en études et pratiques des arts de la faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal. Consulté à l'adresse http://www.doctoratarts.uqam.ca/upload/files/Normes_de_presentation_des_rfrences_APA_2011.pdf
- Malo, Marie. (1996). *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*, Montréal, Éditions Québec-Amérique.

Annexe I

Exemple de page de titre

Prénom NOM

Histoire de la danse au XX^e siècle
DAN 1040-20

CRÉATION NAKAJIMA À MONTRÉAL DANSE
Le butô interprété par des danseurs occidentaux est-il encore du butô ?

Travail présenté à
M^{me} Iro Valaskakis-Tembeck

Département de danse
Université du Québec à Montréal
15 décembre 2003

Annexe II

Exemple de table des matières

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ILLUSTRATIONS	iii
INTRODUCTION	1
1. SITUATION DU BUTÔ	4
A. Définition	4
B. Contexte socio-politique	6
C. Précurseurs	8
1. Tatsumi Hijikata (1928-1986).....	8
2. Kazuo Ôno (né en 1906)	14
2. EXPÉRIENCE NAKAJIMA À MONTRÉAL DANSE	18
A. Natsu Nakajima, Muteka Sha et Montréal Danse.....	18
B. Stage de formation.....	20
C. Processus de création.....	23
D. Chorégraphie <i>Les Revenants</i>	26
E. Impressions personnelles.....	28
3. COMPARAISON HIJIKATA, ÔNO, NAKAJIMA.....	32
A. Caractéristiques physiques.....	32
B. Notions de temps et d'espace.....	33
C. Quête des origines.....	34
CONCLUSION.....	37
LISTE DES RÉFÉRENCES.....	38
ANNEXES	
Annexe I Notice biographique de Natsu Nakajima.....	40
Annexe II Liste des œuvres de Natsu Nakajima.....	42
Annexe III Notes de programme de la chorégraphie <i>Les Revenants</i>	44

Annexe III

Exemple de liste de références

LISTE DES RÉFÉRENCES

Bouthat, C. (1993). *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Montréal: Université du Québec à Montréal. Décanat des études avancées et de la recherche.

Désalmand, Paul et Patrick Tort. (1997). *Du plan à la dissertation*, Paris, Hatier, coll. «Profil Formation».

Dionne, Bernard. (2001). *Pour réussir : Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3^e édition, Laval, Québec, Éditions Études Vivantes.

Dumont, N., St-Denis, E., Rochon, K., Gosselin, P. et Fortin, S. (2010). Adaptation française des normes de présentation des références de l'American Psychological Association. Doctorat en études et pratiques des arts de la faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal. Consulté à l'adresse http://www.doctoratarts.uqam.ca/upload/files/Normes_de_presentation_des_references_APA_2011.pdf

Malo, Marie. (1996). *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*, Montréal, Éditions Québec-Amérique.